

**Le Président,**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-2 ;  
Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) ;

**arrête,**

**Article 1** Monsieur Serge NICAISE est nommé dans les fonctions de chargé de mission « interactions en Recherche entre les Mathématiques et les autres champs disciplinaires de l'UPHF ».

Une lettre de mission précise les objectifs et les réalisations attendus.

**Article 2** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente sur le site de l'Université et publié au recueil des actes réglementaires tenu par le Direction Générale.

**Article 3** Les dispositions du présent arrêté prennent effet immédiatement. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du Président.

**Article 4** Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 13 février 2023

Le Président l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Professeur Abdelhakim ARTIBA

